

## **Formation en présentiel Intra dans Vos locaux LAEP Volet 3 JEU et aménagement de l'espace au service du projet d'accueil**

### **Organisme de formation :**

Association « Le Furet »  
6 quai de Paris  
67000 STRASBOURG  
03 88 21 96 62

Association inscrite au Tribunal de Strasbourg sous le n° LXXVI n° 66  
Enregistrée comme dispensateur de formations sous le numéro 42670278767  
auprès de la Préfecture de la Région Alsace.  
N° SIRET : 418 124 483 000 29

### **Public :**

Elle s'adresse aux :  
Accueillant.e.s expérimenté.e.s en LAEP (Accueillant ayant une expérience de  
minimum 3 ans en LAEP ou ayant participé à la formation : « Volet 1 : La  
posture d'accueillant : Ecoute et Cadre »).

L'accès pour toutes et tous à la formation :  
Afin de rendre cette formation accessible à toutes et à tous, nous vous invitons à  
nous signaler toute situation de handicap vécue par un des participants à la  
formation ou autres besoins spécifiques dès que possible. Ensemble, nous  
chercherons des solutions. Nous pourrions prévenir l'intervenant.e afin d'adapter  
son action. Enfin, nous pourrions également adapter les contenus du dossier  
pédagogique remis et les outils de formations.

### **Prérequis :**

Les stagiaires ont l'expérience des LAEP, auront déjà suivis le premier niveau de  
la formation sur le cadre et l'écoute au Furet ou ailleurs.  
Ils auront également lu les différents documents adressés par la formatrice avant  
le début de la formation.

## **Evaluation**

Afin d'engager les participants dans le processus de formation, une « fiche de positionnement début de formation » en lien avec les objectifs de la formation, leur sera adressée individuellement en amont.

A l'issue de la formation, l'intervenant.e utilisera des fiches d'évaluations remises ensuite à l'association le Furet pour analyse.

- Un bilan à « chaud par les stagiaires » sera fait à l'oral.
- Une « fiche d'évaluation de la formation et du formateur par le stagiaire »
- Une « fiche d'évaluation de la formation et du groupe par le formateur »
- Une fiche de « positionnement fin de formation » en lien avec les objectifs de la formation par les stagiaires.

Dans un deuxième temps, un mois après la formation, une fiche d'évaluation de formation (N+1 mois) sera adressée aux stagiaires.

Les documents de formation, convention ainsi que fiche de présence seront mis en œuvre par l'organisme de formation.

## **Conditions spécifiques**

**En cas de situations d'urgences (maladie du formateur, état sanitaire français en question...), d'horaires incompatibles avec les transports en commun ou de grève des services :**

Des solutions seront proposées afin de satisfaire les demandeurs tout en respectant nos formateurs et leurs conditions de travail.

En cas de difficultés liés aux transports en commun (horaires inadaptés, mouvements de grève, pandémie...) le choix d'un autre mode de transport (avion, voiture, covoiturage...) peut engendrer des frais supplémentaires à prendre en charge par l'organisme demandeur. Le choix d'un trajet en voiture ne peut être imposé à nos formateurs non-salariés du Furet.

La situation sanitaire peut provoquer des perturbations sur tout le pays ainsi que sur les transports en commun. Les décisions gouvernementales peuvent générer des modifications de dernières minutes engendrant la réévaluation de ce contrat voire l'annulation.

**Attention Situation COVID :** Les conditions sanitaires doivent être organisées et mises en place par le demandeur : salle adaptée, distanciation physique respectée, port du masque, mise à disposition de gel hydroalcoolique

## Contexte :

Les LAEP sont des lieux de prévention et de socialisation, particulièrement pour le jeune enfant : il y fait souvent, en présence de ses parents ou de ses proches, ses premières expériences relationnelles, avec d'autres enfants et d'autres adultes, tout en découvrant un espace nouveau où les jeux, mais\_aussi les usages, les règles et les limites sont différentes de celles de la maison. Ces deux journées de formation nous amèneront à réfléchir à la pertinence de ce dispositif pour le jeune enfant, en développant particulièrement deux axes de réflexion : la façon dont l'accueillant se positionne dans sa relation à l'enfant (comment il l'observe, l'écoute, et lui parle) et la façon dont le lieu est aménagé afin que l'enfant puisse tout autant que l'adulte accompagnant se saisir pleinement de cet espace pour s'exprimer.

## Objectifs :

- Acquérir des repères théoriques clairs concernant le développement du jeune enfant.
- Réfléchir au rôle de soutien et d'accompagnement que l'accueillant peut apporter à l'enfant dans cette expérience nouvelle pour lui de la rencontre avec d'autres mais aussi à la place donnée aux adultes accompagnant, dans cet espace d'accueil.
- Penser l'aménagement des locaux et le choix des jeux au regard du projet d'accueil.

## Contenus

- Rappels des principes de base d'un LAEP (Référenciel CNAF)
- Les axes de réflexion sur **le développement de l'enfant** : les besoins d'attachement chez le jeune enfant, le jeu libre, les rivalités, conflits... À partir d'exemples cliniques, des situations vécues par les participants, nous verrons comment l'observation de l'enfant peut permettre de l'accompagner et de le soutenir par notre écoute et nos paroles.
- Comment mettre **les locaux, leur aménagement et le choix des jeux** à contribution pour soutenir ce projet d'accueil et d'écoute de l'enfant accompagné de ses parents. Seront développés particulièrement **les limites de l'espace d'accueil** avec la notion du seuil, le 1er temps de l'accueil (inscription au tableau du prénom de l'enfant), le choix des jeux, l'intérêt de « la ligne rouge », la place faite aux adultes, le règlement intérieur (avec les écrits concernant l'enfant et ceux qui concernant l'adulte), et la question du rangement à la fin du temps d'accueil.

- « 3 temps » identifiés, particulièrement travaillés : **l'arrivée, l'accueil, le départ.**

### **Méthodes pédagogiques**

- Apports théoriques
- Etudes de situations d'accueils en LAEP amenées par la formatrice ou par les stagiaires, afin de favoriser les échanges d'expériences et les questionnements
- Analyse des plans et de l'aménagement des espaces des LAEP des stagiaires.
- Exercices divers (jeux de rôle, réflexions sur des situations), en lien avec la notion d'écoute de l'enfant et la parole qui lui est adressée.
- Alternance de travail en grand groupe, en individuel et en petits groupes afin d'éprouver les apports théoriques
- Apport d'un dossier pédagogique dématérialisé à l'ensemble des stagiaires. Ce dossier sera complété selon les besoins identifiés durant la formation.

Complément de dossier : une revue Le Furet sur le thème de la formation viendra compléter le dossier pédagogique afin d'ouvrir le sujet et encourager à l'approfondissement et à la mise en œuvre.

### **Qualités de la formatrice :**

Psychologue clinicienne, formée à la psychanalyse.

Ancienne accueillante, assure depuis plusieurs années des supervisions et des formations en LAEP.

Participante au réseau national des LAEP.

**Durée de la formation** : 2 jours / 14 heures de formation : A convenir avec vous et adaptable à vos besoins sur des journées de 7 heures